

Conditions générales de vente

1. Application

Toutes nos ventes, livraisons et études de projets sont totalement soumises aux conditions suivantes, pour autant qu'elles n'aient pas été modifiées ou complétées par d'autres accords écrits.

2. Offres

Les présentes conditions, à moins qu'elles ne soient modifiées ou complétées par des arrangements notifiés par écrit, sont pleinement applicables à toutes nos ventes, livraisons et projets. Nos offres sont confidentielles, et seules peuvent en prendre connaissance les personnes qui sont effectivement chargées de l'affaire. Nous réservons nos droits d'auteur et de propriété sur tous les plans, projets, schémas et devis liés à l'affaire. Les offres sont valides sous réserve d'un contrôle de solvabilité positif par notre service Crédit.

3. Prix et conditions de paiement

Les prix s'entendent en francs suisses, hors frais d'expédition, de transport, d'emballage et d'assurance.

Toutes les factures sont payables dans les 30 jours net. La TVA n'est pas comprise dans les prix.

La compensation avec des contre-crédances du client, contestée par nous-même et /ou constatée de façon non exécutoire, est exclue. Un droit de rétention ne peut être exercé par le client que si les des contre-crédances sont issues du même contrat.

4. Retard de paiement

En cas de retard de paiement, des intérêts de retard calculés à hauteur du montant que nous payons pour les crédits commerciaux contractés pendant la période concernée seront facturés ; des intérêts bancaires usuels seront facturés en cas de prolongation du délai de paiement.

5. Emballage, expédition et transport

En l'absence d'accords particuliers, l'emballage et l'expédition sont laissés à notre libre appréciation.

Toutes les livraisons ont lieu aux risques et aux frais du client.

6. Délais de livraison

Le délai de livraison/de prestation à convenir spécifiquement commence à courir à la conclusion du contrat, sous réserve de l'exécution, par le client, des obligations lui incombant, en particulier la fourniture des éléments nécessaires à la prise en compte de la commande tels que les documents, agréments et autorisations et le versement d'un acompte éventuellement convenu. Le respect des délais de livraison implique aussi que le client pour sa part, s'acquitte ponctuellement des obligations contractuelles qui lui incombent.

Le délai de livraison est considéré avoir été respecté dès lors qu'à l'expiration dudit délai, la marchandise à livrer a quitté l'usine ou l'avis de mise à disposition a été communiqué.

Tout avenant, souhait de modifications ou de compléments de la part du client allonge de manière correspondante le délai de livraison. Les délais de livraison et de service se prolongent également en cas de force majeure, de conflits du travail, de grèves, de lock-out, de retard dans la livraison des matières premières, matériaux ou composants essentiels. Il en va de même si les circonstances ci-dessus se produisent, de façon imprévisible pour nous, chez nos sous-traitants.

Un retard de livraison résultant des raisons susmentionnées ne donne pas au client le droit de renoncer à la livraison ou d'exiger des dédommagements pour un préjudice direct ou indirect. Les livraisons partielles sont autorisées.

7. Retard d'enlèvement

Si le client n'enlève pas l'objet du contrat dans les délais impartis, nous sommes en droit de fixer un délai de grâce raisonnable, après quoi la totalité du montant sera facturé.

8. Garantie

Notre garantie est accordée, à partir de la mise en service de l'installation, pour tous les défauts survenant au cours d'une période de 6 mois et qui sont manifestement imputables à des vices de matière ou de fabrication et se limite à la réparation. Sont exclus de cette garantie les dommages dus notamment à une manipulation non conforme. Nous ne pouvons assumer aucune responsabilité pour des modifications ou des réparations qui n'ont pas été réalisées par nos propres spécialistes ou par des spécialistes désignés par nous.

Les défauts évidents doivent être signalés par écrit immédiatement après la réception de la livraison/prestation, les défauts non évidents doivent être également signalés par écrit dès leur découverte.

Nos prestations de service et d'entretien sont définies dans une forme contractuelle distincte.

9. Garantie pour les logiciels

Si des parties de l'objet du contrat sont des logiciels, le point 8 est applicable étant entendu que le client prend note du fait que, selon l'état de la technique, il est impossible de créer un programme informatique totalement exempt d'erreurs. À cet égard il est garanti que les logiciels et les documentations sont exempts de tout défaut susceptible d'annuler ou de diminuer la valeur ou la capacité de l'utilisation habituelle ou supposée selon le contrat. Une réduction insignifiante de la valeur ou de l'aptitude du produit n'est pas prise en compte.

10. Montage et installation

Les préparations et les aménagements nécessaires pour une installation doivent être effectués par le client conformément à nos instructions, afin que les préparatifs nécessaires soient terminés pour le montage de l'installation.

11. Annulation

L'annulation des commandes nécessite notre consentement explicite. Toutes les dépenses qui ont été engagées dans le cadre de la commande, ainsi que les manques à gagner éventuels, doivent être remboursés intégralement par le donneur d'ordres.

12. Réserve de propriété

Nous nous réservons un droit de propriété sur tous les produits vendus jusqu'au paiement complet du prix de vente et sommes en droit de prendre des dispositions pour une entrée appropriée dans le registre des pactes de réserve de propriété.

13. Responsabilité

Dans la mesure où rien d'autre n'est impérativement prescrit par la loi, notre responsabilité pour les dommages et préjudices directs est limitée à la valeur du contrat. (hors TVA). Notre responsabilité pour des dommages et préjudices indirects et/ou des dommages consécutifs à des vices est exclue.

14. Lieu de prestation, lieu de juridiction, nullité partielle

Le lieu d'exécution et la juridiction compétente pour les contrats et les transactions est Baden. Nos contrats sont régis par le droit suisse.

Au cas où certaines parties de ces conditions de vente et de livraison seraient invalides, cela n'affecte pas la validité de l'ensemble du contrat et des parties restantes des conditions de vente et de livraison. Le client et nous, nous nous engageons à remplacer toute disposition invalide par une disposition valide dont le contenu correspondrait autant que possible à l'objectif économique visé par la disposition invalide.

15. Remarques concernant la protection des données

Au sein du Groupe Allegion, qui comprend également la société *Allegion International AG*, vos coordonnées professionnelles seront collectées, traitées et utilisées. Les utilisations typiques de ces données sont la communication (téléphone, lettre et e-mail) dans le cadre de traitement de la commande respective, les informations sur les mises à jour et les nouveaux produits d'Allegion, les enquêtes volontaires de satisfaction des clients, etc. La transmission de données vers des pays hors de l'UE / EEE n'a lieu que dans le contexte d'un intérêt légitime et uniquement à des sociétés affiliées du groupe ou de leurs fournisseurs de services mandatés contractuellement. Des mesures appropriées garantissent à tout moment la préservation des prérogatives de protection des données des personnes concernées. Vous pouvez être sûr que nous traitons vos données de façon très responsable.

Vous pouvez à tout moment, sur demande, recevoir des informations sur vos données enregistrées chez nous. Notre préposé à la protection des données se tient à votre disposition pour toutes questions. Son adresse électronique est la suivante : interflex.datenschutz@allegion.com.